





Mise à jour trimestrielle Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

30 juin 2022

Toll free: 1-800-668-0128





Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation selon l'approche de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et d'entamer en amont un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et sur la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de placement et de capitalisation est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.





Solvabilité projetée au 30 juin 2022

Après huit trimestres consécutifs de hausse soutenue du ratio de solvabilité médian depuis mars 2020, les régimes de retraite ont en majorité connu une légère baisse du niveau de capitalisation de la solvabilité au deuxième trimestre de 2022 du fait que les pertes d'actifs ont dépassé la réduction des passifs.

- Le ratio de solvabilité médian estimé était de 110 % au 30 juin 2022, un chiffre en diminution par rapport aux 112 % enregistrés au 31 mars 2022.
- Selon les projections, le pourcentage des régimes de retraite qui étaient entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 30 juin 2022 était de 79 %, soit une baisse par rapport aux 85 % enregistrés au 31 mars 2022.
- Cependant, le pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité était inférieur à 85 % n'ont augmenté que légèrement, passant de 2 % à la fin du trimestre précédent à 3 %.
- Les rendements du capital investi ont été négatifs pour le trimestre dans toutes les principales catégories d'actifs, les caisses de retraite ayant ainsi obtenu en moyenne un rendement net de -10,9 %. De plus, c'était le deuxième trimestre consécutif de rendements négatifs des caisses, avec des rendements nets cumulatifs à ce jour de -16,0 % en moyenne.
- Les interventions de la Banque du Canada se sont traduites par une hausse des taux d'actualisation de la solvabilité inégalée depuis plus de dix ans.
 Cette hausse a contribué à une réduction des passifs des régimes, qui a largement compensé l'effet de la baisse des valeurs des investissements dans les marchés financiers enregistrée ce trimestre.

Malgré la baisse du ratio de solvabilité médian au 2e trimestre 2022, de manière générale, les niveaux de capitalisation des régimes de retraite demeurent sains. Nous recommandons aux promoteurs et administrateurs de régimes d'envisager diverses simulations de crise et de surveiller continuellement les risques pesant sur les régimes, car la conjoncture peut évoluer rapidement.





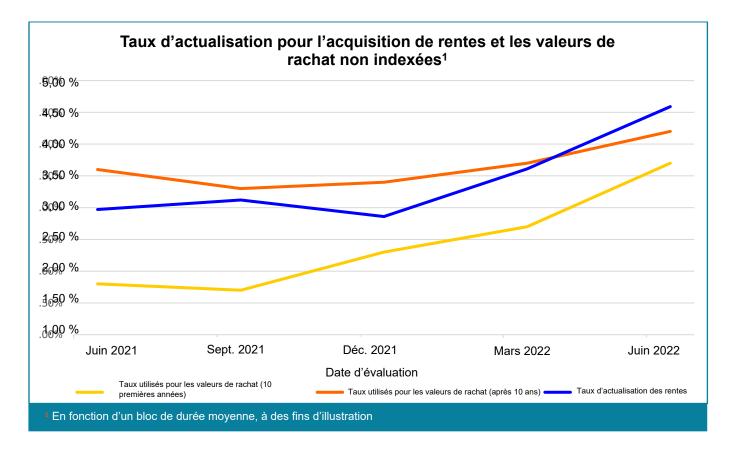
Solvabilité projetée au 30 juin 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021
Ratio de solvabilité médian	110 %	112 %	110 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	79 %	85 %	81 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	18 %	13 %	17 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	3 %	2 %	2 %

Dans l'ensemble, la solvabilité projetée a diminué depuis le trimestre précédent. Pour la plupart des régimes de retraite, la réduction des actifs du régime liée aux rendements négatifs du capital investi de la caisse de retraite a été supérieure à la réduction des passifs découlant des hausses des taux d'actualisation. Cela a mené à une baisse de 2 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 mars 2022 :

- Rendement négatif du capital investi des caisses de retraite au 2^e trimestre (T2)
 2022
 - Le rendement estimé moyen brut et net (déduction faite des frais engagés) pour le deuxième trimestre 2022 s'établissait respectivement à -10,6 % et -10,9 %.
- Hausse des taux d'actualisation utilisés aux fins de l'évaluation de la solvabilité découlant d'une augmentation importante des rendements obligataires
 - Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie et la période ultime ont augmenté respectivement de 100 points de base et de 50 points de base, tandis que le taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées a augmenté de 98 points de base, ce qui a mené à une diminution des passifs des régimes.







Au cours du deuxième trimestre, les contraintes existantes sur les chaînes d'approvisionnement (en partie dues au conflit entre la Russie et l'Ukraine ainsi qu'aux nouveaux confinements en Chine) ont continué d'accentuer les pressions inflationnistes. Les données de Statistique Canada indiquent que le taux annuel d'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) au Canada a augmenté de 7,7 % en mai, soit la plus forte hausse en près de 40 ans. Le prix de l'essence a continué de grimper, atteignant 48 % sur douze mois en mai. Les données montrent une amélioration soutenue du taux de chômage, qui est tombé à un nouveau record historiquement bas de 4,9 % en juin. En ce qui concerne la croissance économique, en avril, le PIB du Canada a augmenté de 0,3 % par rapport à mars et de 5 % sur les douze derniers mois. La Banque du Canada a en juillet revu à la baisse ses projections de la croissance du PIB mondial de 3,5 % à 3,25 % en 2022 et de 2,5 % à 2 % en 2023.

Comme au trimestre précédent, la courbe de référence pour les rendements des obligations du gouvernement du Canada est restée relativement plate, avec un écart de 13 points de base entre les rendements des obligations à 10 ans et à 2 ans à la fin de



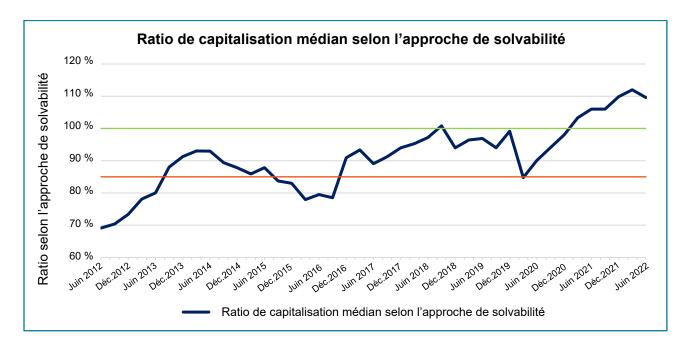


juin. Les rendements des obligations du gouvernement du Canada ont continué d'augmenter au cours du trimestre et l'indice obligataire FTSE Canada Universe a diminué de 5,7 %. Alors que l'indice composé S&P/TSX avait surpassé l'indice MSCI Monde au trimestre précédent, ces deux indices ont connu une baisse d'environ 13 % ce trimestre.

Les banques centrales ont continué d'augmenter leurs taux pour ramener l'inflation dans leurs fourchettes cibles respectives. La Banque du Canada a appliqué deux hausses des taux de 50 points de base ce trimestre, portant le taux cible de financement à un jour à 1,5 %. La Réserve fédérale a augmenté deux fois ses taux ce trimestre, portant la fourchette cible des fonds fédéraux à 1,5 %-1,75 %. Les deux banques centrales ont amorcé l'exécution de plans visant à réduire la taille de leurs bilans et ont signalé qu'elles anticipaient de nouvelles hausses des taux en vue de ramener l'inflation à la cible de 2 %.













Méthodes et hypothèses

- 1. Les résultats qui figurent dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet de projections au 30 juin 2022 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
 - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.
- 2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.





Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Liquidités	Actions canadiennes	Actions canadiennes	Titres à revenu fixe ²	Actif immobilier	Autres
2,5 %	20,4 %	21,1 %	49,2 %	5,6 %	1,2 %

² Selon les hypothèses, 50 % en obligations de l'indice obligataire FTSE Canada Universe et 50 % en obligations à long terme FTSE Canada.

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice de rendement net total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE Canada Universe	Indice des obligations à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T2 2022	-13,2 %	-13,4 %	-5,7 %	-11,8 %	-12,6 %
T1 2022	3,8 %	-6,2 %	-7,0 %	-11,7 %	-6,2 %
T4 2021	6,5 %	7,5 %	1,5 %	4,8 %	11,6 %
T3 2021	0,2 %	2,3 %	-0,5 %	-1,6 %	1,5 %